



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **La Wallonie ouvre deux « structures intermédiaires de décontamination » pour limiter la propagation du COVID-19**

A l'initiative de la Ministre de la Santé, Christie Morreale, le Gouvernement de Wallonie va ouvrir deux premières structures intermédiaires de décontamination pour soulager les maisons de repos et les hôpitaux. Au total, environ 50 places seront disponibles dès ce mercredi : 20 lits au centre de Séjour et Santé de Spa-Nivezée et 30 lits sur le site de l'hôpital Vincent Van Gogh à Charleroi.

Ces premières structures permettront de soulager hôpitaux et maisons de repos et, plus particulièrement, de maintenir une capacité hospitalière sous contrôle tout en évitant des contaminations complémentaires dans les maisons de repos et les structures d'hébergement (handicap, soins psychiatriques).

Ces structures intermédiaires accueilleront leurs premiers patients fin de semaine. Elles seront accessibles aux patients COVID-19 positifs qui ne doivent plus rester à l'hôpital mais qui ne peuvent pas rejoindre leur lieu de résidence habituelle comme les maisons de repos, par exemple, ainsi qu'aux patients COVID-19 positifs qui ont été examinés dans un centre de pré-triage ou un service d'urgences, qui ne nécessitent pas une admission, mais qui ne peuvent pas être confinés à leur domicile pour diverses raisons (habitation trop exiguë pour permettre un isolement par rapport au reste de la famille, partage de son logement avec des personnes âgées, immunodéprimées ou souffrantes de maladie chronique respiratoire, etc.)

Ces structures intermédiaires pourront offrir une prise en charge de 1 à 3 semaines. Elles sont organisées pour une durée d'un mois, prolongeable une fois, si besoin.

Le coût de ces structures sera réparti entre le fédéral, qui prendra en charge les soins via une convention INAMI, et les entités fédérées, en l'occurrence ici la Région wallonne, qui auront à charge les frais d'accueil et d'organisation (entrées et sorties, gestion de l'hygiène du bâtiment, catering, suivi psychosocial des personnes...). Ces deux premières structures seront par ailleurs coordonnées par l'hôpital Van Gogh, pour Charleroi, et par les Mutualités Chrétiennes pour Spa-Nivezée.

En plus du renfort logistique et en personnel actuellement en cours dans les maisons de repos et de l'aménagement de certaines ailes hospitalières en « structures intermédiaires », la capacité d'accueil de ces deux premières structures de Spa et Charleroi pourra être augmentée. D'autres structures pourront également être mises en place par la Wallonie en fonction des besoins et au regard de la capacité hospitalière disponible.

---

**CONTACTS :**

**Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO**

0495/74.97.40 – [sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be](mailto:sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be)

**Stéphanie Wilmet | Porte-parole de Christie MORREALE**

0479/44.25.36 – [stephanie.wilmet@gov.wallonie.be](mailto:stephanie.wilmet@gov.wallonie.be)